

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Burak Tuncay, trésorier de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, que le rôle général de perception pour l'exercice financier 2023 a été complété et déposé au bureau du trésorier de l'Hôtel de Ville, situé au 109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, le 24 janvier 2023, et qu'il a été procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti par la Loi.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 28 mai 2024.

Burak Tuncay

Trésorier